

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE DE LA RECHERCHE ET DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

DOMAINE : RECHERCHE ET INNOVATION

MISSIONS RECURRENTES :

Avec l'équipe présidentielle, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche assure en lien étroit avec les laboratoires et la commission de la recherche, l'impulsion et la coordination de la politique scientifique de l'université. À cet effet, elle organise des débats au sein de la commission de la recherche sur les orientations des politiques de recherche et soumet à sa décision l'affectation des crédits de recherche tels que le conseil d'administration les lui a octroyés. Elle entretient un dialogue constant avec les directions de laboratoire notamment au travers de réunions inter-laboratoires.

En lien avec le Président de l'université, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche prépare les séances de la commission de la recherche. Elle procède à l'élaboration de l'ordre du jour, à la préparation et au suivi des dossiers et des questions y afférant. Afin d'instruire ces dossiers, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche a vocation à présider la commission d'évaluation et veille à la préparation et l'instruction des dossiers en son sein. Elle se charge en outre des relations avec les membres élus et nommés de la commission de la recherche et des relations avec les responsables d'axes stratégiques. Pour mener à bien ces missions, elle bénéficie notamment de l'appui d'un.e assesseur.e aux affaires doctorales, d'un.e assesseur.e valorisation de la recherche et de l'innovation et de la direction de la recherche et de la valorisation (DRV).

La vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche assure le dialogue avec les directions d'unités de recherche ainsi que les porteur.e.s de projets scientifiques internes ou externes à l'UPEC ayant partie liée avec les orientations scientifiques de l'université. Avec la DRV, et notamment dans le cadre de réunions inter-laboratoires, elle informe les directions de laboratoire des actualités institutionnelles et réglementaires liées aux activités de recherche et à la vie des laboratoires et recueille dans le cadre de ces rencontres leurs idées, projets, suggestions. Dans ce cadre, des groupes de travail devront être constitués en vue de contribuer à la réflexion pour améliorer le fonctionnement des unités de recherche et l'attractivité de l'université pour les jeunes enseignants chercheur.e.s en particulier ainsi que les projets stratégiques de l'université relevant de la recherche.

En lien avec la vice-présidence du conseil d'administration, de la vice-présidence de la commission de la formation et de la vie universitaire, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche apporte également son concours à la définition et la promotion de la politique budgétaire et d'emploi de l'université ainsi qu'à la définition des orientations stratégiques de l'université en matière de moyens financiers et de ressources humaines, missions dont se chargent à titre principal la vice-présidence du conseil d'administration et le Président.

En lien avec l'équipe présidentielle, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche est en charge des relations avec les partenaires scientifiques de l'université (établissements d'enseignement supérieur, organismes de recherche, agences) ainsi qu'avec les tutelles concernées. Elle concourt en outre à la représentation de l'établissement auprès des tutelles et des établissements partenaires et représente le Président de l'université en son absence en matière de recherche.

Enfin, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche est chargée d'examiner et de suivre les demandes et recours administratifs adressés au Président de l'université par les enseignants- chercheurs, ingénieurs et chercheurs dès lors qu'ils sont en lien avec la recherche.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

Les missions suivantes seront engagées dès avril 2024 et poursuivies tout au long du mandat.

Avec le Président de l'université et la vice-présidence au conseil d'administration et en lien avec la vice-présidence de la commission de la formation et de la vie universitaire, la vice-présidence sciences avec et pour la société et la vice-présidence à la vie étudiante, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche concourt à l'organisation et à la mise en œuvre du programme stratégique ERASME et contribue au cadrage des appels à projets transformant aux côtés des autres membres de l'équipe présidentielle, de la direction générale des services et de la direction exécutive du programme ERASME ainsi que les autres directions en charge du projet.

En lien avec le Président et les vice-présidences relations internationales et Europe, la vice-présidence de la commission de la formation et de la vie universitaire, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche est la référente pour les activités et projets relatifs notamment à la recherche de l'université au sein de l'alliance Aurora. Elle participe aux réunions des vice-recteurs et rectrices en charge de la recherche, au comité de pilotage Aurora de l'université, et contribue à impulser, avec la vice-présidence Europe, des projets communs aux universités de l'Alliance. Avec la vice-présidence Europe et la Direction générale des services, elle participe à la mise en place de la cellule Europe au sein de la DRV.

La vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche partage les informations inhérentes aux volets recherche des projets stratégiques de l'université et organise des points d'informations spécifiques (e.g., science ouverte, valorisation des plateformes, activités du CEDIS, du référent « intégrité scientifique », labellisation HRS4R, CoARA) auprès de la commission de la recherche.

Aussi, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche participe avec l'équipe présidentielle aux réponses aux appels à projets stratégiques ayant pour objectif de renforcer l'impact et l'attractivité internationale de la recherche et des formations de l'UPEC. Elle encourage et soutient également les projets de recherche ou de valorisation transverses susceptibles de favoriser les échanges

entre chercheurs et/ou ingénieurs de recherche de différentes disciplines et de faire émerger des projets innovants. En lien avec l'assesseur à la valorisation de la recherche et à l'innovation, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche coordonne le suivi du pôle universitaire d'innovation PUI SEville. La commission de la recherche contribue à la réflexion et à la construction de ces projets scientifiques.

En lien avec l'équipe présidentielle et en consultant la commission de la recherche, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche est chargée plus généralement d'assurer le suivi de l'ensemble des projets de recherche de l'université, et notamment ceux dont l'université est partenaire. Elle contribue au suivi de l'autoévaluation de l'établissement, des laboratoires de recherche et du dossier d'accréditation pour l'HCERES.

Avec la direction générale des services et la DRV, la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche impulse la mise en œuvre d'outils numériques visant à simplifier les circuits des appels à projet internes et les travaux des commissions d'évaluation et de la recherche.

Pour mettre en œuvre ces missions, la vice-présidence de la commission de la recherche travaille étroitement avec la direction de la recherche et de la valorisation et le service commun de documentation.